

Conseil national des 06 et 07 mai 2019

« Texte action » rédigé lors du CN et voté par l'ensemble des représentant-es des SNUipp de chaque département

Contexte

En Algérie comme au Soudan, des milliers de manifestant-es se rassemblent pacifiquement depuis plusieurs semaines pour en finir avec la dictature et la corruption qui gangrènent leur pays. Après avoir obtenu le départ de leurs dirigeants respectifs, ces peuples restent mobilisés pour le départ de l'oligarchie et l'instauration d'une réelle démocratie.

Par ailleurs, la barbarie est de nouveau à l'œuvre comme en Nouvelle Zélande et au Sri Lanka avec des attentats qui ont causé la mort de centaines de personnes.

En Europe, la campagne des élections européennes est lancée sans déclencher l'engouement des Français-es. La montée des extrêmes droites dans de nombreux pays risque de se traduire par une augmentation du nombre d'élu-es. Le mouvement syndical doit continuer à se mobiliser fortement.

Le monde ne peut plus nier l'urgence climatique et écologique. La jeunesse s'est emparée de ces questions à l'issue de la COP24 et leurs aînés les ont rejoints dans les marches du samedi.

En conclusion du grand débat, le Président a confirmé l'orientation de sa politique libérale menée depuis le début de son mandat, basée sur une cure d'austérité et de réduction de la dépense publique. Pas de propositions de justice sociale, de justice fiscale, de plus de services publics, de transition écologique... Quelques annonces comme la réindexation d'une partie des pensions, l'abaissement des effectifs de certaines classes, la possibilité de ne pas supprimer la totalité des emplois de fonctionnaires initialement prévus, sont à mettre à l'actif des mobilisations mais beaucoup de promesses et peu de déclinaisons en termes de moyens.

En France, un cap a été franchi dans les violences policières sous différentes formes, à la fois physiques et psychologiques, entraînant blessures et traumatismes, poursuites administratives et judiciaires, avec la multiplication des arrestations, parfois à titre préventif, des comparutions immédiates, des gardes à vue ... La répression de la manifestation parisienne du 1^{er} mai a montré la dérive autoritaire et liberticide du gouvernement et sa volonté d'entraver le droit à manifester par la création d'un climat de psychose les jours précédents, par des attaques délibérées de manifestant-es, et par une instrumentalisation mensongère des événements. Le SNUipp-FSU condamne les violences policières et en exige l'arrêt immédiat. C'est ce qu'il portera au CDFN avec la nécessité d'une expression commune des organisations syndicales pour demander des comptes au gouvernement et la garantie du droit à manifester en sécurité.

Education

Sur de nombreux territoires, les parents et les élus ont rejoint les enseignant-es dans la lutte contre le projet de loi pour une école de la confiance. Ces mobilisations ont fragilisé le ministère et contraint Macron à inscrire l'école dans le débat public. Pour autant aucune réponse n'a été apportée sur la loi. Même si la commission éducation du Sénat a retoqué l'article 6 quater de la loi Blanquer, concernant la création des EPLESF, les amendements proposés ne vont pas dans le bon sens. Et particulièrement, les amendements qui visent à faire des directrices-teurs des chef-fes d'établissements ayant le pouvoir d'évaluer les adjoint.es. S'ils étaient retenus, ils participeraient largement à la dégradation du service public d'éducation en développant davantage le nouveau management public. Le SNUipp-FSU fera parvenir un argumentaire aux sénateurs, qui sera rendu public, sur les conséquences de ces amendements.

De même pour le projet de loi sur la transformation de la Fonction publique, dont l'orientation majeure de remplacer le statut par le contrat et d'externaliser les services publics, est confirmé.

Le projet de circulaire de rentrée entièrement centré sur le « lire, écrire, compter » confirme la ligne politique du ministre. Par les injonctions qui visent à contrôler les pratiques et les progressions, le ministre entérine l'installation du « management » dans le premier degré. Les notes d'information de la DEPP sur les évaluations CP et CE1 vont dans le même sens et dévoilent le projet de Blanquer d'inscrire les pratiques enseignantes dans un nouveau protocole « réponse à l'intervention ». Dès maintenant, pour préparer la rentrée 2019, le SNUipp-FSU mettra à disposition de la profession une analyse et des outils pour faire face à cette offensive et leur permettre de s'inscrire dans une action revendicative sur les évaluations.

Le SNUipp-FSU fournira des outils et arguments qui permettront aux enseignant-es concerné-es de refuser les expérimentations *Agir pour l'école*.

Dans certains départements, les pressions sont importantes sur les enseignant-es s'étant opposé-es aux évaluations ou à la loi Blanquer. Le SNUipp-FSU dénonce toutes les formes de pression que les personnels subissent dans l'exercice de leur métier et leur apporte son soutien. Pour ce faire, il travaille à recenser les pressions exercées pour les dénoncer publiquement comme atteintes inadmissibles à l'exercice des libertés pédagogique et d'expression des enseignant-es citoyen-nes.

Bilan de l'éducation prioritaire

Le ministère s'est exonéré d'un bilan de l'ensemble des acteurs exerçant en EP. L'OZP et la FSU ont réalisé des enquêtes, le SNUipp-FSU relaiera les résultats afin d'étayer ses revendications et de porter la parole du terrain. A la sortie du rapport Azema Mathiot, il portera la nécessaire révision de la carte afin d'en faire bénéficier toutes les écoles qui devraient en relever, rattachées ou non à un collège de l'éducation prioritaire dans une dynamique d'augmentation des moyens alloués. Les représentants des personnels devront pleinement y être associés dans le cadre des CT.

Cités éducatives

Le renforcement des services publics sur l'ensemble du territoire national reste une nécessité qui doit répondre aux besoins des populations impliquant un engagement fort de l'Etat. Confronté à un énième nouveau dispositif, le SNUipp-FSU recueillera le maximum d'informations sur sa mise en place. L'éducation prioritaire a toujours été un laboratoire d'expériences à l'initiative des équipes et doit le rester. Elle ne peut pas être le champ de création d'établissements interdegrés ou cités éducatives, qui générerait des économies, qui éclaterait le service public d'éducation, qui permettrait à l'Etat de se désengager, et qui servirait de cheval de Troie pour la mise en place des EPLESF. Dans le contexte actuel, le SNUipp-FSU appréhende ce nouveau dispositif avec beaucoup de craintes pour la qualité du service public d'éducation.

Néo

Le SNUipp-FSU réaffirme son opposition au projet de réforme de la formation initiale qui ne garantira, ni une meilleure formation aux stagiaires, ni un meilleur enseignement aux élèves. Cette réforme normaliserait le statut de contractuel-le et fragiliserait le statut d'enseignant-e fonctionnaire. Elle développerait la mise en responsabilité d'étudiants en M1 à tiers temps et en M2 à mi-temps. Elle reporterait d'un an le passage du concours conduisant les entrant-es dans le métier à débiter leur carrière professionnelle après le Master 2, générant ainsi des économies. En recentrant la formation sur les fondamentaux et en formatant les stagiaires sur les soi-disant « bonnes pratiques », elle réduirait le métier d'enseignant et de formateur à un rôle d'exécutant-e ne permettant pas aux futurs enseignant-es d'agir dans leurs classes pour réduire les inégalités. Le SNUipp-FSU continuera d'informer la profession sur les enjeux de cette réforme et de promouvoir son projet de formation initiale.

Par ailleurs, avec une baisse de 1 055 places au concours de recrutement, la politique ministérielle de baisse des recrutements se poursuit, ce qui risque d'accroître le déficit d'attractivité vers le métier d'enseignant-e. Le SNUipp-FSU exige un recrutement à la hauteur des besoins.

Santé des élèves

La santé des enfants est un enjeu de société majeur et de réussite à l'école. Le SNUipp-FSU exige des moyens pour la médecine scolaire. Une véritable politique de prévention doit être mise en place pour évaluer et parer à tous les risques sanitaires dont la pollution de l'air, l'amiante, et l'impact des pesticides des cultures intensives. Dans le cadre du 30ème anniversaire de la CIDE, une campagne sera engagée afin de promouvoir le thème de la santé des enfants.

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, la question de l'alimentation des élèves est primordiale mais ne peut reposer seulement sur la mise en place de petits déjeuners à l'école.

AESH

Des CDD de 3 ans et 60 heures de formation à l'emploi sont annoncés pour la rentrée 2019. C'est bien en deçà des attentes pour le métier que portaient les AESH au début de la concertation interministérielle sur l'école inclusive et cela laisse ces collègues dans une précarité professionnelle et économique. Pour le SNUipp-FSU, des évolutions doivent être portées sur le statut, les rémunérations et les conditions de travail.

Retraites

Jean-Paul Delevoye doit présenter le projet de réforme systémique des retraites, loi que le gouvernement entend faire voter dès l'automne. Les éléments connus à ce jour annoncent une nouvelle dégradation du montant des pensions, particulièrement importante pour les enseignant-es. L'âge de départ à la retraite officiellement maintenu à 62 ans, serait soumis à un système de malus contraignant à un départ à 64 ans, au plus tôt, ou à une retraite minorée.

Rémunérations

Un nouveau rendez-vous salarial est annoncé en juin prochain. Pour le SNUipp-FSU, il doit être l'occasion d'engager une véritable reconnaissance de nos métiers. Alors que le pouvoir d'achat des fonctionnaires et notamment celui des enseignant-es du 1^{er} degré s'érode, il est nécessaire de revaloriser la valeur du point d'indice et rattraper la perte subie et de refondre rapidement les grilles indiciaires pour des traitements à la hauteur de la qualification et du niveau de recrutement. Les professeurs des écoles font partie des enseignant-es les moins bien payé-es de tous les pays de l'OCDE.

Avancement de grade

Comme l'année dernière, le SNUipp-FSU exige de la DGRH que le ratio appliqué pour déterminer le nombre d'enseignant-es promu-es à la classe exceptionnelle soit conforme à celui de l'arrêté de mai 2017 soit 4,29% du corps au 31 août 2019. Il sera vigilant lorsque le contingent sera connu.

Concernant la HC, le SNUipp-FSU interviendra pour que dans tous les départements l'ancienneté générale des services (AGS) soit prise en compte à la place de l'ancienneté de grade, afin de ne plus pénaliser les anciens instituteurs et institutrices.

Mouvement

Les opérations de mouvement sont mises en œuvre à marche forcée et participent de la conception globale de l'école de ce ministère. Les bugs se multiplient d'une façon plus qu'inquiétante. Au vu des dysfonctionnements annoncés, des bouleversements imposés et de l'impréparation de cette opération de gestion, le SNUipp-FSU continuera d'interpeller DASEN et ministère pour que les opérations de mouvement se fassent dans le respect de la transparence et de l'égalité de traitement. Il demandera que des GT sur les barèmes et les affectations se tiennent en amont de chaque CAPD pour permettre que les affectations

soient prononcées au plus près des demandes des collègues et que des révisions soient possibles. Le SNUipp-FSU veillera à ce que le mouvement inter-degré qui existe dans certaines académies, ne se fassent pas au détriment de droits des enseignant-es du 1^{er} degré et qu'il ne constitue pas un contournement des règles de mobilité à l'interne de l'académie.

Il rendra publique la façon dont les enseignant-es sont traité-es par leur employeur et listera l'ensemble des dysfonctionnements sur un espace dédié. Il adressera un courrier au ministre exigeant la transparence sur l'algorithme.

Il continuera de revendiquer des modalités de mouvement au plus près des réalités locales construites avec les représentant-es du personnel et se mobilisera à chaque phase du mouvement pour défendre les droits des collègues.

ASH formation continue

Le SNUipp-FSU a obtenu que les candidatures pour les stages MIN soient examinées au printemps, mais le délai imparti pour prendre connaissance de l'offre de formation (139 propositions) et y postuler est trop court. De plus l'offre ne grandit pas forcément en qualité, 20% des stages par exemple sont des morceaux du CAPPEI et pas de la formation continue. Le SNUipp-FSU interviendra auprès du ministère et lors de la CAPN pour rappeler les textes : les CAPD doivent être tenues avant le 20 mai et tous les collègues doivent avoir accès aux informations pour participer aux stages.

Formation sur les vacances scolaires

Un projet de décret et d'arrêté prévoient la possibilité de participer à 5 jours de formation continue par an sur les petites vacances rémunérés à hauteur de 20 Euros bruts par heure. Le SNUipp-FSU s'oppose à la formation en dehors du temps de travail. Si elle était mise en place à marche forcée, le SNUipp-FSU veillera à ce qu'elle se fasse uniquement sur la base du volontariat.

Action et mobilisations

Loi Blanquer

Il est primordial d'amplifier la mobilisation du plus grand nombre, avec les familles, les élu-es aux côtés des enseignant-es pour s'opposer à la loi et réclamer un autre projet pour l'Ecole. Le 9 mai prochain doit être une journée de forte mobilisation sur l'ensemble du territoire. Elle doit être l'occasion de discuter avec les collègues des suites de l'action à travers les différentes AG. Le SNUipp-FSU sera à l'initiative de toutes les actions possibles afin de maintenir la pression : valorisation de la carte postale à adresser à Blanquer, tractages, réunions publiques, nuits des écoles, rassemblements, journées de grève,

Le 14 mai, jour d'étude de la loi au Sénat, sera l'occasion dans tous les départements de rappeler notre opposition à la loi.

Il recensera l'ensemble des actions, afin de rendre visible la mobilisation sur l'ensemble du territoire. Une conférence téléphonique permettra d'apprécier la situation pour envisager rapidement des suites à donner à l'action.

Tout doit être mis en œuvre pour que la journée du 18 mai soit totalement réussie.

Salaires

Le SNUipp-FSU s'engage dans une campagne d'information et d'action, afin d'obtenir l'alignement de nos salaires sur ceux des pays de l'OCDE qui ont un niveau de richesse équivalent à celui de la France et qui réussissent mieux en matière éducative. Il interpelle immédiatement le ministre sur cette question.

Retraites

Le SNUipp-FSU avec la FSU informera massivement les personnels et la population sur cette réforme inique des retraites qui briserait la solidarité intergénérationnelle et le pacte social passé à la Libération entre les salariés et le patronat. Il s'agit de construire une mobilisation massive dans un cadre unitaire rassemblant le public et le privé, les retraité-es, les privé-es d'emploi, les étudiant-es pour exiger l'abandon de cette réforme.

AESH

Le SNUipp-FSU appelle les AESH à se rassembler le 15 mai lors d'une nouvelle journée de mobilisation unitaire (AG, rassemblements locaux, conférences de presse...), pour exiger d'autres mesures d'urgence : revalorisation immédiate des salaires, création d'un corps de la Fonction publique et titularisation de ces personnels, respect des droits, prise en compte du travail invisible, possibilité de travailler à temps complet, assurance d'une formation de qualité...

Climat

Le printemps sera climatique et social. Le 24 mai, la jeunesse sera en grève partout en France et dans le monde. Une nouvelle marche se déroulera partout en France le samedi 25 mai. Le SNUipp-FSU appelle à participer à l'ensemble de ces mobilisations ainsi qu'à leurs suites dans la construction desquelles il prendra toute sa part.